

**La Tijaniyya malinterprétée par Jilali Al Adnani**  
(dans son ouvrage « la Tijaniyya et ses origines au Maghreb »)

**Ou**  
**Tiraillements algéro-marocains actuels et les machinations étrangères depuis 1880**

La vérité, sciemment recherchée, est d'autant plus crédible que les références, dont elle émane, sont diversifiées et concordantes. Toute idée fixe, tendant dès le départ, à se conforter et se corroborer, coûte que coûte, risque déviation et aberrance.

Quand il s'agit d'une étude à base de sondage et de confrontation, sur un plan aussi versatile que le soufisme, le risque est sûr, surtout si le chercheur, plus ou moins profane, affronte des cas qui prêtent à confusion.

Jilali El Al Adnani, vient de publier un ouvrage sur « la Tijaniyya et ses origines au Maghreb ». Tout en paraissant de bonne foi a priori, dans son cheminement, ses interprétations hâtives semblent, pour le moins, surprenantes.

Le lecteur se sent, alors, perplexe, quant il constate que le promoteur de cette étude, va très loin, en voyant, même dans « le retour du Cheikh Ahmed Tijani (fondateur de la Tarîqa portant son nom), aux origines de l'Islam », « une stratégie », pour confondre, à la fois, ses sympathisants et ses adversaires.

On a l'impression, en l'occurrence, d'être vis-à-vis d'un tissu de contradictions, motivées par un désir flagrant de mettre en corrélation ce qu'il appelle « les colorations doctrinaires et la position politique », d'une part, et « la propagande française, précédant la conquête militaire », d'autre part.

De là à prétendre et à laisser penser à une entente préalable avec le colonisateur, il n'y a qu'un pas vite franchi ; Néanmoins, Jilali se sent, parfois géné, « par les points qui restent obscurs et les images stéréotypées », qui brouillent toute analyse. Il croit pouvoir résoudre ce problème de tiraillement entre les sources, en se référant aux « archives du fonds du gouvernement général de l'Algérie ».

Il essaie, d'abord, de détecter les sources arabes pour « dégager les versions différentes de la fondation et de l'évolution de Tijaniyya ainsi que ses principes doctrinaux ».

Jilali cite les sources qu'il qualifie d'anciennes , telles que « Jawaheer el Maani » de Sidi Harazim Berrada (mort en 1803) , « El Jamiî » d'Ibn el Mechri (mort en 1809) , « Al Ifadha el Ahmadiya » de Sidi Taïeb as-Sûfiani (mort en 1843-4) ; ce dernier ouvrage est un code de (hikam) recueillies par son auteur auprès de son maître Sidi Ahmed Tijani , code qu'il sema d'impressions personnelles , que Si Sûfiani aurait capté de certains comportements du Cheikh, ou d'un certain intermédiaire. Des khalifes du Cheikh, strictement attachés aux propos réels de Sidi Ahmed Tijani, tels que Sidi Larbi ben Sayeh, Sidi Akensûs, et l'égyptien Sidi Mohammed el Hafidh, n'en retiennent que les dires réels du Cheikh.

Jilali revient ensuite , à des « écrits (dits) tardifs » qui sont , dit-il « le cadre d'une politique concernant la doctrine de la confrérie et qui essaient d'éclairer les premiers » ; ceux-ci sont constitués , souligne-t-il - par un courant où figurent Akensûs (mort en 1877) , Al Arbi Ibn Sayeh (mort en 1892) et Skirej (mort en 1944) , « suivis par un autre courant qui rejettéra en bloc certaines idées consignées dans les premiers écrits tijanis » ; « ce dernier courant serait selon Jilali , représenté par des tijanis égyptiens ». Il entend par cette allusion l'éminent Alem Mohammed el Hafidh, moqaddem de la Zaouiya du Caire, mort, il y a moins de deux décennies.

Or, les écrits de ces personnages éminents de la Tarîqa Tijaniyya, ne font que réitérer, de bout en bout, dans leurs différents ouvrages, les éloges et les qualités sublimes de Cheikh Sidi Ahmed Tijani. Il est vrai que Jilali n'a pas manqué, de critiquer un des adversaires du Cheikh, entre autres, le hagiographe Abou al-Qassim az-Zayani (mort en 1830) « dont le témoignage ne peut en aucun cas , être recevable ; car , pour faire connaître les fondements et les écrits de la Tijaniyya , il n'a fait que coller des étiquettes à cette confrérie » ; de même,

reprend-il - « Akensûs , pourtant Tijani , n'a pas mentionné la Tijaniyya, dans son ouvrage « al Jaîch al Aramram » et n'a rendu aucun hommage à Ahmed Tijani ». Il justifie ce silence, en précisant que cette discréption peut s'expliquer par une contrainte politico-religieuse, car l'ouvrage est rédigé sur ordre du sultan Moulay Mohammed IV (mort en 1873), proche de la Nassiriya et de la Qadiriya.

Mais, l'auteur omet de citer les autres ouvrages d'Akensûs et des autres Tijanis, où ils se placent en fidèles disciples et défenseurs du Cheikh et de la Tarîqa. La même omission est relevée, quand il présente Sidi Mohammed el Ghâli (mort en 1839), un des premiers disciples du Cheikh, comme adversaire de la Tijaniyya ; il ne parle guère de son disciple Omar el Fouty, qui ne manque pas de citer, à plusieurs reprises dans son ouvrage, « Er-Rimah », Sidi El-Ghâli comme fervent khalife, qui ne cesse de proclamer son attachement indélébile au Cheikh Tijani.

Quant au moqaddem égyptien, ses divers écrits sont des témoignages probants de son attachement indéfectible à la Tarîqa et à son promoteur.

A défaut de sources arabes crédibles, comme il le prétend, Jilali se réfère aux sources coloniales françaises, notamment « les rapports semestriels issus des Bureaux Arabes, et aux archives du Gouverneur Général d'Algérie, ainsi qu'aux autres archives inédites.

Il fait parler (p.9) des documents du Centre des Archives d'outre-mer à Aix-en-Provence.

Pour lui donc, « les sources coloniales restent la source fondamentale sur l'histoire de la Tijaniyya » (p.21).

Viennent ensuite, les premiers écrits français consacrés à la Tijaniyya ; il cite entre autres l'ouvrage de E. De Neveu, sur les (Khouans – 2<sup>ème</sup> édition 1846, Paris Imp. A. Guyot), « qui a pris appui I. Rinn, dans son ouvrage « Marabouts et Khouans », dont les sources orales, sont les seules références, en sus des rapports coloniaux.

Le caractère colonial est ainsi, bien marqué, dans ces deux ouvrages et autres, comme ceux de Ch. Brosselard et Depont, « rédigés sur l'injonction de J. Cambon, représentant du ministre français de l'Intérieur », pour mener une conquête morale, la conquête militaire et économique, ayant été faite ».

Rinn était le conseiller de Cambon et chef du Service Central des Affaires Indigènes en 1880. « Son autre ouvrage publié en 1884, coïncida avec une politique musulmane française, orientée vers la conquête de l'Afrique de l'Ouest ; et Jilali d'ajouter, parlant de Rinn, qui « fut sans doute, le théoricien de l'idée d'une Tijaniyya nationale ou le noyau d'une véritable église algérienne ».

Cet amalgame, qui tend à créer une histoire dirigée par l'armée, est pourtant, semé d'incorrections que Rinn essaie de rectifier, dans l'édition de 1884, devenant alors, flagrantes.

D'ailleurs, Depont et Coppolani « exécutèrent sur l'ordre de Rinn, l'enquête qui aboutit à l'ouvrage « les Confréries Religieuse Musulmanes ». De Neveu fut le premier à émettre l'idée que la Rahmania était « un ordre national »(les Khouans p.120), idée qui allait être développée par Rinn et ses deux collègues, pour la Tijaniyya.

Jilali crut devoir ajouter que cette idée tend à éliminer toute originalité Tijanie, en dehors de l'Algérie ; « De Neveu est présenté alors, comme le seul à s'approprier la version des Tijanis Algériens, concernant le séjour d'Ahmed à Fès » (p.22).

La Rahmaniya est une branche algérienne de la confrérie Khalwatiya, dont le fondateur est Abd-ar-Rahman Al Azhari (1208h – 1793). Or, pour marquer la corrélation entre les deux, les historiographes coloniaux, comme G. Draque (connu sous le nom de colonel Spellemen, auteur d'un ouvrage « Esquisse d'histoire religieuse du Maroc »), rattachent la Tijaniyya à la Khalwatiya.

D'autres historiographes français, sont moins tendancieux, comme P.J. André, qui précise, dans son ouvrage (l'Islam Noir – 1924 p.59) que « la Tijaniyya est née de l'effort personnel d'Ahmed » (p.25). De là, ce tiraillement actuel qui perdure, en conflit, entre les deux frères, l'Algérie et le Royaume du Maroc.

Dans d'autres chapitres de son ouvrage, Jilali soulève d'autres problèmes, pour conforter la thèse coloniale, en semant le doute sur tout ce qui a été élaboré dans les sources tijanies. Il croit devoir remettre en question des propos émis par le voyageur Al-Ayyachi dans sa Rihla, concernant l'enracinement du savoir dans la famille des Tijanis à Aïn Mâdi. « Nos investigations, suggère-t-il, ont démenti cette affirmation (p.46). En relatant la suprématie des juristes, dans cette localité, il nia tout charisme aux ancêtres de Sidi Ahmed Tijani. Poursuivant ses diffamations effrénées, Jilali essaie de corroborer, coûte que coûte, certains actes incontrôlables, indignes des Tijanis d'Aïn Mâdi. Il cite, entre autres, une soi-disant lettre adressée au gouverneur Général d'Algérie, par celui qu'il appelle Ahmed II (c'est-à dire Sidi Ahmed Ammar, petit fils de Sidi Ahmed).

Se référant toujours à des sources coloniales, pour étayer ses calomnies, il se fie aux allégations du Chef de Bureau de Tiaret, qui prétend que le Cheikh Sidi Ahmed « ne se livrait pas à la méditation et à la prière » mais « se donnait, plutôt à l'alchimie » « pour fabriquer la fausse monnaie. »

Jilali ose rapporter les propos d'un autre écrivain colonial, A. Voisin auteur (de la Zawiyya Tijaniyya de Guemar), qui parle d'un voyage imaginaire du Cheikh Tijani au Yemen et en Turquie. « Il serait intéressant , dit-il encore - de savoir si l'installation d'Ahmed à Fès , a été motivée par l'importance qu'occupe cette ville dans l'itinéraire d'Ibn Arabi, ville où celui-ci rencontra en (595h – 1198) le Sceau des Saints , dont il omit le nom ( alFoutouhât el Makkîyya, T.I p.60).

Cette citation tend à nier toute ouverture spirituelle du Cheikh, qui a été, pourtant, confirmée, dans ses détails, par des écrivains non-tijanis, dont le grand historiographe Mohammed el Kettani, dans « sa Salwat el Anfâs T. I p. 377). Selon Jilali (p.77), « Ahmed qui tire son nom d'une alliance matrimoniale berbère, se réclame d'une ascendance chérifienne. » La même accusation est portée à l'encontre du Cheikh el Kamil, Sidi Mhammed Ben Aïssa, chef des Aïssawa, d'Al-Jazouli, symbole de la confrérie Chadhiliyya-Jazouliyya, au XVème S. et du fondateur de la Rahmaniyya.

« Le charisme d'Ahmed Tijani n'est pas basé dit-il encore sur sa généalogie réelle ou imaginaire ». En parlant de la chaîne du charaf du Cheikh Sidi Ahmed Tijani , Jilali le cite en se référant, à un de mes articles, paru, sous le titre (al fikr as-soufi wa al-intihaliyya bil Maghrib – (المجلة الالكترونية لبيانات الاتصال والاتصال باللغة العربية) dans la revue ( 45 ) ، « Abdelaziz Benabdallah dit-il , sans citer ses sources, parle d'une origine marocaine et précise que le 4ème grand-père d'Ahmed I avait quitté Marrakech, pour aller s'installer à Aïn Mâdi » ( p.78). En effet parmi les sources très connues on trouve que Sidi Ahmed Skirej rapporte dans son ouvrage ( 1971 طبعة 64 م. القاب .)، sur l'événement tel qu'il a été décrit par Sidi Mohammed Belqacem Basri, disciple du Cheikh (mort en 1293), selon un manuscrit personnel de ce Cheikh , cité par son petit fils qui porte le même nom (M.B.Basri) ; Il parle effectivement du 4ème grand père et de la ville de Marrakech d'où il émigra à Bilâd al Jarîd, pour s'installer à Aïn Mâdi, et épouser une jeune fille de la tribu Tijanie , de là l'alliance avec la grande famille Tijanie.

Pour Jilali, « la vision du Prophète était devenue un recours pour rectifier le charaf, dont même le Sultan Moulay Slyman avait fait usage » (p.79). Pourtant, le charaf de la dynastie Alaouite n'a pas besoin d'être étayé, car les documents qui le démontrent ne se comptent guère.